

La loi du 5 juillet 1920, qui accorde la personnalité civile aux universités de l'Etat, stipule que la Commission Administrative de notre Patrimoine propre peut comprendre quatre membres n'appartenant pas au corps professoral. Paul Berryer fit partie du groupe des quatre personnalités que notre Commission s'adjoignit dès le début de son existence, en même temps que MM. Emile Digneffe et Marcel de Fraipont, qui siègent encore avec nous, et Paul van Hoegaerden, décédé le 22 juillet 1922.

Entré en fonctions le 25 février 1921, Paul Berryer a pris une part active à toutes les délibérations de la Commission Administrative jusqu'au moment où ses forces le trahirent, peu de temps avant sa mort, c'est-à-dire pendant près de quinze ans. Remplissant son mandat avec une assiduité et un dévouement exemplaires, il s'était acquis toutes les sympathies. Les membres de notre Commission conserveront de lui le souvenir d'un collègue aussi courtois que soucieux de servir au mieux les intérêts qui lui avaient été confiés. L'Université de Liège n'oubliera pas les services qu'il lui a rendus dans l'exercice d'une mission toute nouvelle, par conséquent délicate et pleine d'imprévus et d'une importance capitale pour l'avenir de notre Institution. Elle présente ses respectueuses condoléances à la Vicomtesse Berryer et ses enfants.

* * *

Le 19 novembre 1935, on conduisait à sa dernière demeure, dans un petit village du Brabant, un grand Belge, qui mérite à des titres divers la gratitude de ses compatriotes, **Emile Francqui**. Pour nous, les universitaires et les hommes de science, Emile Francqui est avant tout le promoteur des nombreuses fondations dont l'ensemble constitue une organisation unique au monde, créée pour assurer le recrutement de l'élite intellectuelle du pays et fournir à nos savants les moyens de travailler en toute liberté d'esprit. Cette œuvre magnifique qu'il a réalisée; Emile Francqui n'a cessé de s'en

occuper de la manière la plus active, même aux époques où les plus graves soucis l'accablaient et jusqu'à ses derniers jours. Sa disparition est une perte immense pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans notre pays. Les universitaires liégeois s'associent au deuil de Madame Francqui et de ses enfants et les prient d'agréer l'expression de leurs sincères condoléances.

* * *

Nous avons eu le malheur de perdre dans le courant de cette année plusieurs de nos élèves :

Ivan Lejeune, de la 2^e candidature en sciences naturelles et médicales.

Fernand Davain, de la 1^{re} candidature en philosophie.

Marcel Frédéric, Officier d'artillerie qui suivait les cours de la section complémentaire d'aéronautique, victime d'un accident d'aviation.

Jean Gourdet, de la 2^e licence en sciences chimiques.

Wang Yuan Kai, de la Faculté Technique.

Que leurs familles, si cruellement éprouvées, veuillent bien trouver ici la sincère expression de notre sympathie.

ADMISSION A L'ÉMÉRITAT

Un arrêté royal a admis à l'éméritat **M. Léon Meurice**, professeur de mécanique analytique, des éléments de physique théorique et mathématique, de l'histoire des sciences physiques et mathématiques, de méthodologie générale et spéciale des sciences mathématiques près notre Faculté des Sciences.

Notre collègue a débuté dans l'enseignement supérieur en 1896, en qualité de répétiteur des cours de physique mathématique, de mécanique élémentaire et de mécanique analytique. L'année suivante, il était en outre chargé des répé-